Recours contre 2 décisions du CC de Liège

L'**ASBL La Chartreuse** a introduit un recours contre les deux décisions du 29 juin 2020 prises par le conseil communal de Liège. L'une concerne l'ouverture d'une nouvelle voirie communale et l'autre la modification du plan d'alignement.

Ces deux décisions nous ont été notifiées par un courrier du département de l'urbanisme daté du 20 juillet dernier et reçu le 31 juillet.

Le gouvernement wallon a 60 jours pour répondre à dater du dernier recours reçu.

Il est important de savoir que conformément à la loi, en l'absence de réponse de la DGO4, les deux décisions sont confirmées.

Monique Snyers, 18 août 2020

Télécharger le document 1.

Télécharger le document 2.

Voir aussi notre article Projet de modification du plan de secteur du parc de la chartreuse.